

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Autres désignations commerciales

VETROFLOCCULANT BO 50028331 / BO50028335

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de floculation

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Dr. Martin Schade	Téléphone: +49 2129 5568-300
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse, 145. +41 44 251 51 51 (24Stdn), www.tox.ch**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Acrylate

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 2 de 7

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one			<0,05%
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H302 H315 H318 H317 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
2634-33-5	220-120-9	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	<0,05% %
	dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1450 mg/kg Skin Sens. 1; H317: >= 0,05 - 100		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre d'extinction
mousse résistante à l'alcool
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 3 de 7

Monoxyde de carbone
oxydes d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir le produit répandu. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8. Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Préventions des incendies et explosion

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

Ne pas inspirer les vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger contre: Forte chaleur, Gel. Protéger des radiations solaires directes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: 10 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de floculation

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 4 de 7

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés comme: EN 166

Protection des mains

Neopren

Caoutchouc butyle

Porter des gants appropriés. EN ISO 374

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection de la peau

Vêtement de protection comme: EN 13034 type 6 étanche aux projections limitées

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. A-P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	sans odeur

Testé selon la méthode
Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: 0 °C

Point d'éclair: non applicable

Dangers d'explosion

aucun(e)

pH-Valeur (à 20 °C): 4,5

 Viscosité dynamique:
(à 20 °C) 10 mPa·s

Hydrosolubilité: complètement miscible

 Pression de vapeur:
(à 20 °C) <23 hPa

 Densité (à 20 °C): 1,0 g/cm³ DIN 51757

9.2. Autres informations
Autres caractéristiques de sécurité

Danger d'explosion négatif, aucune explosion

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 5 de 7

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur, Radiations UV/rayonnement solaire

10.5. Matières incompatibles

Comburant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one					
	orale	DL50 mg/kg	1450	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Rat		

Irritation et corrosivité

 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Effets sensibilisants

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Autres informations écotoxicologiques: Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 6 de 7

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,3-1,6	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,15	72 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1,5-3,3	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50	3,3 mg/l)	3 h	Boue activée	OCDE 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
2634-33-5	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one				
	OECD 303 A	> 90%			
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Contient: aucune hydrocarbures halogénés

Présente un faible danger pour l'eau.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Agent floc. VETROFLOCCULANT liquide

Date de révision: 15.04.2019

Code du produit: BO50028331

Page 7 de 7

Transport fluvial (ADN)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Législation nationale

Teneur en COV (OCOV): 0%

Information supplémentaire

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)